



COSOG : moins d'un an après les élections !



Quelle est la situation au Cosog après 5 années de Présidence UNSA ?

Mettons de côté la perte du chalet de Courchevel, mettons de côté le gel de nombreuses prestations en 2024 (*subvention des stages enfance, bourses associatives, prestations retraités, enfance défavorisée*), mettons de côté la baisse du crédit vacances en 2024... le plus dur est devant nous !

Nous vous alertons depuis longtemps sur la situation du Cosog de plus en plus dégradée et qui atteint maintenant un état budgétaire critique.

Durant la campagne électorale, nous avons mis l'accent sur la démagogie des organisations syndicales majoritaires et sur le fait que les belles promesses ne seraient pas tenues compte tenu de la réalité financière et de la trajectoire déficitaire du Cosog.



La **CFE-CGC** est la seule organisation syndicale à avoir voté **CONTRE** les prévisionnels de dépenses 2023 et 2024 du Cosog arguant du fait que le Cosog ne pourrait pas vivre durablement très au dessus de ses moyens et qu'un atterrissage « au pied du mur » serait brutal. La Présidence nous laissait croire, fin 2023 que les réserves se situaient à **5M€** (*alors qu'en réalité elles n'étaient plus « que » de 3 M€*) et qu'il serait aisément possible de revenir à l'équilibre en temps voulu !



Où en sommes nous moins d'un an après les élections ?

Il semblerait que le « temps voulu » se soit transformé très rapidement en « temps contraint ».

En effet, les réserves disponibles ne seront plus, comme prévu et annoncé en 2023 par la **CFE-CGC**, que de quelques centaines de milliers d'euros à fin 2024 alors que le Cosog vit toujours entre **1 M€** et **2 M€** au dessus de ses moyens !

Quelles sont les conséquences ?

Cela veut dire que le Cosog va devoir **BAISSER** le niveau des prestations entre **1 M€** et **2 M€** entre 2024 et 2025. Ce qui est **COLOSSAL** !

En moyenne, cela représente des baisses comprises entre **200€** et **300€** par ouvrant droit (*toutes prestations confondues*).

Pourquoi l'**UNSA** nous a t'elle présenté une situation « sereine et sous contrôle » durant la campagne électorale ? Pourquoi n'a t elle pas annoncé clairement que sa politique conduirait fatalement à ces fortes baisses dès 2025 ?

Incompétence ou démagogie électorale ?

Dans les deux cas, cela ne sert pas les intérêts des personnels !





Il faut désormais pour l'**UNSA** trouver un moyen de nous faire **aval**er la **pilule des baisses**.

Après avoir fustigé la **CFE-CGC** depuis 2 ans parce que **nous ne votions pas les hausses de prestations** (et pour cause, puisque nous alertions sur la trajectoire budgétaire que nous qualifions d'irresponsable), l'**UNSA** va maintenant nous railler parce que nous n'allons pas voter les baisses !

Ils sont même capables de tenter de se faire passer pour les **grands sauveurs du Cosog** afin d'essayer de **masquer leur désastreuse gestion du précédent mandat** qui nous impacte de plein fouet moins d'un an après.

Comment se positionne la **CFE-CGC** ?



Sur la **forme**, l'**UNSA** a déjà fait savoir à toutes et tous (par tracts interposés) qu'avec un « **pacte majoritaire** » **UNSA / CFDT**, elle n'avait pas besoin des autres organisations syndicales.

Avant même le **début des échanges et des débats**, cela fixe bien le cadre !



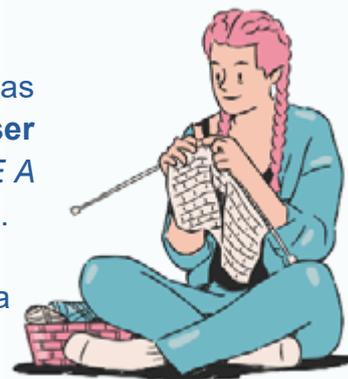
Sur le **fond**, la **CFE-CGC** considère que pour réviser les prestations Cosog à la baisse entre **1 M€ et 2 M€**, il faut **rebalayer l'intégralité des prestations** pour rétablir les équilibres du Cosog dans l'équité de l'ensemble du personnel. Les **Majoritaires** semblent (à lire leurs écrits) se diriger vers une révision à la baisse de prestations qui vont **impacter l'ensemble des collègues** (Aide aux loisirs et/ou crédit vacances).



Après nous avoir vanté les mérites de sa mesure phare de **+100€** sur l'**aide aux loisirs** lors du précédent mandat (mesure qui, sans les économies des années COVID, aurait déjà plongé le Cosog dans le rouge en 2022) l'**UNSA** va maintenant vous expliquer que vos prestations vont baisser de plus de **200€ en 2025** ?

Chacun comprendra bien que ce nécessaire travail, long et exhaustif, ne pourra pas se faire sereinement avec une organisation syndicale qui ne voudra **ni repenser ni « détricoter »** ce qu'elle a mis en place depuis 5 ans (le fameux « **GRÂCE A QUI** »), et qui visera juste à sortir en position de **LEADER** des travaux conduits.

La **CFE-CGC** se désolidarise donc totalement de cette démarche, tant sur la **forme** que sur le **fond**.



Que propose la **CFE-CGC** ?



Dans une association loi 1901 classique (par exemple une association sportive ou culturelle), lorsque la **Présidence** amène l'association dans une situation (prévisible mais non anticipée) qui nécessite un tel recadrage budgétaire pour **éviter le naufrage**, cette dernière présente généralement **sa démission**.

La **CFE-CGC** demande à la **Présidence UNSA** d'acter son échec en termes de pilotage responsable de l'association et d'en tirer toutes les conséquences qui s'imposent.

Nous pourrons alors, tous ensemble, **conduire des travaux responsables** qui **préservent les équilibres** et replacer le Cosog sur les rails de l'équité et de la **pérennité des engagements** (les « coups » électoraux ponctuels ce n'est pas trop notre truc!).



Que va-t-il se passer concrètement ?

Il est un phénomène récurrent avec l'**UNSA**, c'est que dès qu'ils se considèrent en situation « **délicate** » (*voire « périlleuse »*) et que nous ne sommes pas en accord avec eux, ils brandissent immédiatement l'argument de la « **polémique** ». Développer des thèses contraires à celles portées par cette majorité est d'emblée catalogué comme « **stérile** ».



C'est sans doute une façon simple d'éviter tout débat, toute contradiction et de ne pas avoir à répondre, à rendre des comptes sur les **conséquences des décisions prises**, mais la **CFE-CGC** fait du **syndicalisme de vérité et de transparence**, pas de la politique syndicale à **vocation électoraliste**.

Aussi, nous continuerons à vous informer sur l'actualité telle que nous la percevons et sur ce qui nous différencie des « **Majoritaires** » tant sur le **plan de l'analyse** que sur celui de la **stratégie de défense de VOS intérêts** !



Nous remercions d'ailleurs ici les **nombreux collègues** qui nous ont soutenus afin que la **CFE-CGC** représente aujourd'hui **15% des personnels** (*ce qui a déjà permis de changer la donne sur plusieurs accords importants*).



Nous ne sommes pas naïfs et nous savons que le **déni en responsabilité de la Présidence** va se poursuivre et que nous allons devoir nous positionner sur des **propositions concoctées « au pied du mur »**.

La **CFE-CGC** votera **CONTRE** les baisses de prestations effectuées dans la **précipitation et sans discernement**.

Les échanges vont se poursuivre et des votes se feront lors d'un **CA budgétaire** (*au mois de novembre prochain*).

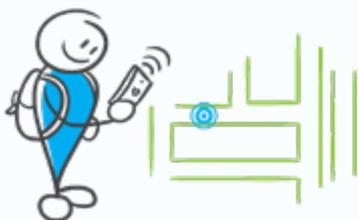
Bien entendu, nous vous **rendrons compte régulièrement des avancées et des impacts sur vos prestations** !



Y'a-t-il un pilote dans l'avion Cosog ?

Quoiqu'il advienne, la **CFE-CGC** se battra pour éviter le crash !

L'EXPERTISE SYNDICALE



cfe-cgc.cdc@caissedesdepots.fr

